

FOLIO 47

SMCTOM DE NONTRON

2026/0029

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU
SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES
MÉNAGÈRES DE NONTRON**

Nombre de Délégués : En exercice : 70 - Présents : 53 - Votants : 52 - Nombre de voix : 83

L'an deux mil vingt six

Le 30 juin 2026 à dix-huit heures

Le Comité Syndical s'est réuni à La salle des fêtes de Saint Front la Rivière sous la présidence de Monsieur Vincent FARGEAS, Président.

Date de la convocation : 25/06/2026.

Etaient présents : Messieurs VEDRENNE Grégory, SUDRET Romain, COULOUMY Romain, MERLE Bernard, MEYLEU Philippe, COLINEAUX Jean-Luc, BELLAIR Didier, PUYBAREAU Francis, MILLARET Francis, COUTURIER Daniel, MOIRAND Bernard, PEYROU Alain, TOMASI David, REPOILA Mickaël, REYTHIER Régis, MARCHAND Jean-Marie, GIGNOUX Pascal, FARGEAS Vincent, FOURNIER Jim, MANTOVAN Lionel, DUCHANGE Michel, ROCHE Jean-Claude, MOLLON Laurent, CHABOT Jean-Michel, LAVAUD Alain, MICHELET Thierry, BRANCHI Fernand, LAURENT Christophe, MAGIN Jean-Pierre, GACHON Didier, MASSIAS Gilles, JULHES Max, LAGARDE Jean-François, BRETON Yves, D'AREXY David, FAYE Jean-Jacques,

Etaient présentes : Mesdames CLAUZURE Marianna, LIORIT Karine, DESGRANGES Nolwenn, DESCHAMPS Véronique, GAILLARD Sandrine, LAFONT-SANTIN Jeanne-Marie, BOURDEAU Liliane, POLETZ Anne-Marie, RAT Sylvie, FOSSECAVE Estelle, PEYRONNET Aurélie.

Suppléants remplaçants titulaires : Messieurs JEAN Thierry, BOUSSARIE Thierry (titulaire présent), FOURNET Philippe.

Suppléantes remplaçantes titulaires : Mesdames DUVERNEUIL Corinne, SURAND Corinne, RIEU Véronique.

Étaient absents excusés : Messieurs BILLAU Olivier, LECHARPENTIER Vincent, MICHALAK Christian, PEYPELUT Jean-Louis, BETEAU Vincent, DIONNEAU Maxime, GEREAUD Fabien.

Était absente excusée : Mesdames ROUSSEL Brigitte, BEZAMAT Laura, BREJASSOU Laura.

Secrétaire de séance : Monsieur GACHON Didier.

**Objet : Délibération portant autorisation de lancement de la consultation pour la souscription des marchés
d'assurances**

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment les articles L.2124-2, R.2124-2, R2161-3 et R2161-5,

Vu le Code des Assurances,

Considérant la convention de mission du 06 mai 2025 conclue entre le SMCTOM de Nontron et la SARL MG AUDIT ASSUR,

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que la prorogation des contrats d'assurances de la collectivité arrivera à échéance le 31 décembre 2026.

La SARL MG AUDIT ASSUR a été missionnée par le syndicat pour une mission de prestations de conseil, d'audit et d'assistance spécialisée dans les marchés publics d'assurances.

Monsieur le Président informe le Comité Syndical que :

La consultation comportera 5 lots :

Lot 1 Dommages aux biens et risques annexes

Lot 2 Responsabilité civile – défense recours

Lot 3 Flotte automobile et accessoires

Lot 4 Protection fonctionnelle et protection juridique

Lot 5 Risques Statutaires

Monsieur le Président propose au Comité Syndical de l'autoriser à prendre toutes les dispositions nécessaires au lancement de la consultation pour la souscription des marchés d'assurances.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

♦ **D'autoriser le Président** à prendre toutes les dispositions nécessaires au lancement de la consultation pour la souscription des marchés d'assurances

♦ **D'autoriser le Président** à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme.

Le Président

Vincent FARGEAS



Vincent Fargeas